



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

G. DEHERME.....	<i>Les Syndicats ouvriers.</i>
HENRI MAZEL.....	<i>Psychothérapie politique.</i>
JEAN-MARC BERNARD.....	<i>Le Salon des Poètes.</i>
G. DEHERME. S.....	<i>Réponse,</i>
PAR TOUS.....	<i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>
G. DEHERME.....	<i>Les Livres qui font penser.</i>

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

30, Rue Jacob, 30 — (6^e Arrond.)

LA Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant la Rédaction
et la Direction à M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)*

*Adresser toutes les communications relatives à l'Administration
à M. RIVIÈRE, Editeur*

30, Rue Jacob, PARIS. — Téléphone 816-84

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. - PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

DIRECTEUR : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

LES SYNDICATS OUVRIERS

Dans notre société détraquée, comme chez les hystériques, les réactions sont incohérentes, les réflexes désordonnés, les impressions nulles ou exagérées. Des faits sociaux considérables passent inaperçus, des incidents d'une portée insignifiante prennent des proportions de révolution...

Ainsi, la grève des électriciens, troublant un soir Paris dans ses plaisirs et ses affaires, a plus fait pour l'éducation sociale du bourgeois français que tous les avertissements des moralistes et des sociologues. D'autres manifestations de ce genre, mais de plus en plus significatives, compléteront cette éducation.

Sans doute, les bourgeois ne seront pas seuls à éprouver la rigueur des lois sociales, et les paysans et les ouvriers eux-mêmes ressentiront les souffrances du désordre. Mais ces épreuves sont devenues indispensables qui apprendront enfin aux citoyens français, bourgeois ou prolétaires, qu'il est des solidarités nationales qu'on ne saurait rompre et des principes de direction sociale qu'on ne saurait méconnaître impunément.

Dans ces tragiques conjonctures, le théoricien aura pour tâche de mettre en lumière la leçon qui se dégagera de ces expériences et le praticien aura pour devoir de les faire concourir à la reconstitution de la société française.

Dans cette crise décisive, le syndicat est appelé à jouer un rôle important comme ferment de dissolution et, peut-être, comme énergie organique. Il convient d'y faire attention.



En Angleterre, il y a 30 0/0 d'ouvriers syndiqués. En France, il n'y en a que 20 0/0. Mais ce mouvement est tout récent. Les syndicats n'ont été reconnus par la loi que depuis 1884. En 1890, il n'y avait encore que 1.000 syndicats ouvriers avec 140.000 membres. En 1902, il y en avait 3.600 avec 600.000 membres. Actuellement, on en compte 4.500 avec 850.000 membres.

Ces syndicats se sont fédérés. La plus récente statistique mentionne 187 unions ouvrières comprenant 3.675 syndicats avec 750.000 membres.

Ces fédérations se sont organisées. La première Bourse du travail fut créée à Paris en 1887. La Fédération des Bourses fut décidée au Congrès ouvrier de Saint-Etienne, en 1892, et rallia aussitôt 14 Bourses. La Confédération générale du travail fut décidée au Congrès de Limoges, en 1895. Son organisation unitaire actuelle ne fonctionne que depuis le 1^{er} janvier 1903.

La C.G.T. groupe, d'une part, 135 Bourses du travail et, d'autre part, 64 unions, ce qui représente 3.400 syndicats sur 4.500 et 350.000 ouvriers syndiqués sur 850.000. La Confédération se compose de

deux sections: celle des Fédérations, qui perçoit une cotisation mensuelle de 0,40 cent. par centaine de syndiqués; celle des Bourses du travail, qui perçoit tous les mois 0,35 cent. par syndicat. Le dernier exercice (du 1^{er} juin 1904 au 31 mai 1906)-se chiffre par 38.800 francs de recettes et 33.145 francs de dépenses. Tout compris, le budget annuel ne dépasse point 55.000 francs. Le journal officiel de la Confédération, *la Voix du Peuple*, tire à 7.000 exemplaires.

Voilà les forces qui menacent l'Etat bardé de fer et d'or!

En 1903, j'eus l'occasion d'en parler au plus notoire de nos dirigeants qu'on pouvait supposer alors le plus compréhensif de nos politiques. Mais cet homme d'Etat n'était préoccupé que du cléricanisme. Les syndicats le faisaient sourire. Les hommes d'argent, les dilettantes, les politiciens, qui ne savent que compter, pirouetter, jouir et corrompre, ne s'aperçoivent des grandes forces d'idéal que lorsqu'elles les écrasent. C'est peut-être qu'il faut, pour la régénération d'un pays, qu'ils soient écrasés.

—)o(—

L'action du syndicat est multiple, complexe. Elle est immédiate et lointaine, en surface et en profondeur, offensive et défensive, inconsciente et consciente, théorique et pratique, destructive et créatrice, empirique et utopique, dissolvante et organique...

D'abord, elle tend à substituer au contrat individuel le contrat collectif. Ce n'est plus l'individu pressé par le besoin qui débat le salaire avec le riche patron ou la compagnie anonyme, c'est le groupe organisé des solidarités professionnelles. Ainsi, nous dit Charles Gide, « le taux des salaires n'est plus dé-

terminé par le simple fait qu'un homme n'a pas dîné depuis deux jours, mais par l'état du marché». Et la conséquence immédiate, c'est que les patrons se sont syndiqués aussi. En 1890, il n'y avait que 93.000 patrons syndiqués; en 1900, il y en avait 158.000; aujourd'hui, il y en a 260.000, — et aux menaces de grèves, ils répondent parfois par le lock-out.

Le syndicat, par l'action directe ou la pression morale, impose aux législateurs le vote des lois sociales d'hygiène ou de réglementation du travail, et, mieux que les fonctionnaires prudents de l'Inspection du travail, il les fait respecter. Ce n'est pas à dire, on l'entend bien, que tous les moyens qu'il emploie sont admissibles et que toutes les lois dites ouvrières soient applicables ou efficaces: je me borne à exposer des faits.

Le syndicat, par les statistiques de la Fédération des Bourses du travail, qui signalent les centres où il y a pénurie et ceux où il y a surabondance de main-d'œuvre; par le *viaticum* (secours de route) s'efforce d'uniformiser nationalement le salaire pour chaque profession par une meilleure répartition de la main-d'œuvre. Ce n'est pas à dire qu'il y réussit. Des récentes statistiques de l'Office du travail, il ressort que les salaires varient d'une localité à une autre du simple au double. Ainsi, les imprimeurs qui sont payés 3 fr. 75 à Charleville gagnent 6 fr. à Laon; les tisserands qui n'ont que 2 fr. 50 à Digne obtiennent 4 fr. 50 à Laon; les charrons qui reçoivent 3 fr. 50 à Rethel touchent 6 fr. à Caen, etc... S'il y a cinquante ans (1853), l'écart était légèrement plus sensible, les salaires moyens étant de 1 fr. 28 dans la Lozère et 2 fr. 44 dans la Loire, on ne le doit qu'au développement des moyens de communication. Rien ne montre

mieux le peu d'influence qu'a le syndicat, directement, sur l'évolution économique.

Le syndicat règle le nombre des apprentis, tâche à restreindre l'odieuse exploitation de la femme et de l'enfant, enrayer la décadence du métier par l'enseignement professionnel, assure les travailleurs contre les différents risques par la mutualité.

La *label*, on le sait, est une étiquette corporative apposée sur les articles fabriqués dans les conditions admises par le syndicat. Cela pourrait être un moyen de moraliser la production et la consommation. En effet, pour faire accepter cette marque au public, il faudrait que le syndicat en fit une garantie sérieuse contre la camelote et la malfaçon. M. Charles Gide a fort bien remarqué que « la *label* a cette propriété nouvelle et curieuse de solidariser à la fois : les intérêts des ouvriers, car elle est l'attestation d'un travail loyalement payé ; les intérêts des fabricants, car elle donne à leurs produits une marque de fabrique qui a son prix ; les intérêts des consommateurs surtout, car elle leur garantit un travail soigné. »

Certes, dans la pratique encore hésitante du syndicat, il en va autrement, et la *label* n'empêche point le « sabotage ». Mais c'est contradictoire. Ces deux procédés se nient.

Les 4,500 syndicats existant actuellement ont créé : 1,360 offices de placement, 1,400 bibliothèques professionnelles, 929 caisses de secours mutuels, 718 caisses de chômage, 695 caisses de secours de route (*viaticum*), 512 cours et écoles professionnelles, 76 caisses de retraite, 54 caisses de crédit mutuel, 83 coopératives de consommation, 34 coopératives de production.

S'il n'est pas comprimé par la tyrannie politi-

cienne ou financière, gêné par l'ingérence de l'Etat, dévoyé par les sophismes des intellectuels, ou les excitations des démagogues, s'il fait son œuvre normalement, inspiré par le bon sens populaire, animé par l'idéalisme généreux du prolétariat, — il est bien vrai que le syndicat tend à resserrer les solidarités, à discipliner les bonnes volontés sociales et à organiser.

C'est une grande puissance d'ordre qui s'élabore.

—)α(—

Les journaux n'entretiennent le public que de la Confédération générale de travail et de son antimilitarisme bruyant. Certes la C. G. T., ou plutôt l'influence des hommes énergiques qui la dirigent n'est pas négligeable; mais, après tout, la C. G. T. représente moins de la moitié des ouvriers syndiqués (350.000 sur 850.000). De plus, tous les syndicats qu'elle s'est agrégés ne partagent point les doctrines d'insurrection permanente de ses chefs, et ce sont les plus importants: les 60.000 syndiqués du Nord; la Fédération des chemins de fer (178 sections), la Fédération nationale des mineurs, la Fédération du Textile (115 syndicats), la Fédération des mécaniciens, la Fédération du Livre (180 syndicats). Mon ami Keufer, qui dirige la Fédération du Livre avec un dévouement, un tact, une fermeté de vrai conducteur d'hommes, écrivait dernièrement à *la Voix du Peuple*: « Malgré notre adhésion à la C. G. T., nous n'avons jamais abdiqué notre indépendance, nous avons toujours affirmé franchement nos opinions, qui ne sont, pour l'immense majorité de nos adhérents du Livre, ni celles de révolutionnaires, ni celles d'anarchistes, de saboteurs, de politiciens. Nous ne sommes, en tant que Fédéra-

tion, que des syndicalistes poursuivant le but assigné par nos statuts fédéraux et associant nos efforts à ceux des travailleurs des autres professions lorsque nos idées et nos aspirations sont convergentes. »

A côté de ce témoignage, je tiens à reproduire des extraits de deux lettres que j'ai reçues ce mois-ci. Elles émanent, la première, d'un administrateur d'une importante Fédération ouvrière, la seconde, du « meneur » d'un grand syndicat d'employés, tous deux adhérant à la C. G. T.

1^o — « ... Votre Revue avait cessé de paraître. Je croyais qu'elle avait cessé de vivre. Je suis très content de voir qu'à nouveau elle revit et pourra contribuer à orienter des volontés agissantes. Malheureusement, les ouvriers sont bien corrompus. Tout y est faussé. Et le syndicalisme qui devrait être, avant tout, une méthode de clarté, de précision et d'ordre économique, contribue aussi. C'est mon opinion, à jeter la confusion dans un domaine qui plus que tout autre exigerait une clairvoyance complète. A mon avis, la tactique de la C. G. T. ne peut et ne veut être que négative. — L'action positive étant hérissée de difficultés, ils ne peuvent entrer dans cette voie. Et puis, enfin, ils veulent être avant tout révolutionnaires, faire de la critique continue. Avec ce système, on trouve toujours des partisans, car rien n'est jamais parfait... »

2^o — « ... Pour ma part, je suis vacciné contre les politiciens, et, dorénavant, je ne veux plus voter. Tous les politiciens sont des fourbes. Le mieux est de s'organiser en dehors d'eux et contre eux, syndicalement et coopérativement. Le syndicat, pour être fort, doit, malgré ce que disent beaucoup de socialistes, faire œuvre partielle de mutualité. L'idée purement syndi-

cale ne peut suffire à grouper les individus; l'égoïsme humain a sa part dans nos décisions. Pour être forts, disais-je à l'une de nos dernières réunions, il faut que, professionnellement, nous soyons capables, il faut que nos patrons soient dans l'alternative d'accepter nos idées ou d'aller à l'encontre de leurs intérêts en nous renvoyant. Il faut que nous soyons moraux, sobres; que pas le plus léger reproche d'inconduite ne puisse nous être fait; il faut que nous soyons d'une scrupuleuse honnêteté; il faut arracher à nos patrons, par la dignité de notre vie, un cri d'admiration... J'ai pu insuffler à quelques camarades ces idées. Silencieusement, nous travaillons dans notre petit coin. Notre syndicat a compris la nécessité de l'enseignement professionnel et a organisé des cours de comptabilité, anglais allemand, espéranto, français et s'est entendu avec les cercles sténographiques pour organiser des cours de sténographie en commun. Les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. Notre syndicat compte 1.018 membres et, avec fierté, nous pouvons le croire le premier de province, sinon par le nombre, du moins par l'organisation. Est-ce 1.000 syndiqués? Non, ne le croyez pas! Il y en a peut-être 80 qui sachent ce qu'ils veulent, les autres... ils suivent. Nous ne sommes pas encore arrivés à convaincre les camarades de la nécessité de l'effort individuel. L'éducation demande du temps, beaucoup de temps. Ne désespérons pas!... »

—)o(—

Les syndicats, il est vrai, abusent des grèves. Or elles coûtent gros, et, somme toute, plus aux ouvriers qu'aux patrons. Elles énervent le commerce, affaiblissent l'industrie au profit de la concurrence étran-

gère. Elles exaspèrent les haines de classes. Voici encore, à Paris, après le chômage d'hiver, 200,000 ouvriers du bâtiment sur le pavé. Si le conflit se prolonge, c'est autant d'émeutiers pour le 1^{er} mai prochain. Ainsi les entrepreneurs répondent aux menaces de sabotage, de « grève en travaillant », par le lock-out, la grève patronale.

Beaucoup de grèves sont fomentées par des politiciens qui préparent ainsi leur candidature ou assurent leur réélection, par des agents provocateurs à la solde d'Etats étrangers, par les patrons eux-mêmes ou des financiers dans un but de spéculation. Depuis que la C.G. T. a pris la direction du mouvement syndical, ces grèves contre-ouvrières, surtout les grèves électorales, tendent à disparaître. Ce n'est pas un des moindres services que cette organisation rend au prolétariat et au pays. Il est curieux de remarquer à ce sujet, que, lorsque son action est précise, éducatrice, efficace vraiment, elle est, — contre ses discours, — essentiellement patriotique et organique.

Si les grèves furent parfois imprudentes, elles ont été souvent nécessaires. Dans la société désagrégée que nous a laissée la Révolution, où il ne subsiste plus d'autre pouvoir spirituel que celui, — néfaste — des griots de la presse et de la politique électorale, où l'opinion publique reste sans direction, sans ressort, où les classes riches ne se reconnaissent plus aucun devoir grave, — la guerre des bras croisés est la seule raison pacifique que peut faire entendre le prolétariat. Ce fut un frein nécessaire qui a empêché la bourgeoisie d'épuiser le capital humain dont elle avait l'administration provisoire. Ce fut un stimulant qui a obligé les chefs d'industrie, pour satisfaire aux exigences des ouvriers, à imaginer et

LA COOPÉRATION DES IDÉES .

employer de meilleurs dispositifs mécaniques et de plus savantes techniques. Sans les grèves, les colères populaires se fussent concentrées et tout eût sauté un jour, le prodigieux développement industriel du XIX^e siècle n'eût pu s'accomplir. Les grèves ont été d'utiles soupapes de sûreté.

En dix ans, de 1890 à 1899, il y a eu 4,194 grèves englobant 922,080 ouvriers, et 24 0/0 ont donné entière satisfaction aux grévistes, 31 0/0 ont été conclues par des transactions, 44 0/0 ont échoué.

En quatre ans, de 1901 à 1904, il y a eu 2,628 grèves englobant 718,306 travailleurs, avec 24 0/0 de réussites, 38 0/0 de transactions et 37 0/0 d'échecs.

Ces résultats seraient appréciables pour les ouvriers, s'ils n'étaient payés par tant de souffrances et surtout s'ils étaient durables et réels.

Les mouvements sociaux sont beaucoup trop complexes pour pouvoir être déterminés par des chiffres sur d'aussi faibles moyennes.

En général, les grévistes réclament une diminution de temps de travail ou une augmentation de salaires. Or une diminution d'heures de travail a pour effet de propager le travail aux pièces qui permet une exploitation plus intensive, et une augmentation de salaires n'est pas toujours réelle, à tout le moins définitive.

Le salaire est bilatéral. Ainsi, fonder une coopérative qui fait baisser le prix des objets de consommation est une manière, et non la moins bonne, de faire hausser les salaires sans y toucher.

Mais on ne voit que le salaire nominal. C'est là un des préjugés ouvriers à redresser. Et puis, les salaires ne peuvent s'accroître indéfiniment. Il est une limite qui ne saurait être dépassée, et il semble

bien, en l'état présent du machinisme, de la technique et de l'organisation du travail, qu'ils aient atteint cette limite.

En effet, dans la grande industrie, la plus productrice, on ne peut évaluer à plus de 100/0 des salaires, soit 0,40 à 0,60 par ouvrier et par jour les bénéfices de l'entrepreneur, et il y a les risques. Les associations ouvrières de production, gérées par les travailleurs eux-mêmes, ne peuvent distribuer des salaires beaucoup plus élevés que les patrons, et quelques-unes font faillite. Dans ces conditions, s'acharner à cette fin d'élever les salaires, nominalement, c'est ne poursuivre que des apparences, troubler l'industrie et le commerce pour rétablir en fin de compte les mêmes rapports, c'est-à-dire, avec des chiffres différents, le même pouvoir d'achat du salaire.

Concluons. L'amélioration matérielle de l'ensemble des travailleurs, — et ce n'est pas ce qui importe le plus pour les travailleurs, — ne se peut obtenir que par une meilleure économie des produits du travail et surtout une plus grande production.

—)o(—

Lorsque les dictateurs prolétariens de la C.G.T. attribuent aux grèves et à toutes les formes d'action directe qu'ils inspirent l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail, ils sont ingénument optimistes, comme tous les fonctionnaires et les dirigeants, — et par là ils nous démontrent que ceux de demain auront les mêmes vices que ceux d'aujourd'hui. Ils se leurrent.

Sans doute, l'ouvrier parisien qui gagnait en moyenne 6 fr. 37 en 1896 recevait 7 fr. 19 en 1906, soit

une augmentation de 12,5 0/0, et, dans le même temps, en province, les salaires passaient de 3 fr. 85 à 4 fr. 10, soit une augmentation de 7 0/0. Mais peut-on considérer cela comme une amélioration du sort de l'ouvrier et l'attribuer aux grèves ? Je ne le crois pas. D'abord, parce que le coût de la vie a suivi exactement la même progression; ensuite, parce que les chômages ont été plus fréquents; enfin, parce que cette ascension a été bien plus considérable et réelle avant l'extension des syndicats et la pratique courante des grèves.

En effet, c'est surtout de 1851 à 1874 que s'est élevé le prix de la main-d'œuvre, de plus du double, exactement 55 0/0. De 1874 à 1892, ce prix s'est élevé encore de 20 0/0. Et jusque-là, on peut dire que cette progression était réelle, puisqu'on a pu établir que, pour la période de 1853 à 1903, le coût de l'entretien global d'une famille ouvrière ne s'était pas accru de plus de 20 0/0.

Les grèves générales corporatives et régionales qui doivent préluder à la grève générale auront-elles plus d'efficacité ? On ne peut répondre qu'en se répétant. La grève ne produit ni n'organise, elle ne saurait accroître réellement le bien-être général. C'est de la guerre. Quand elle triomphe, ses prises, comme les rançons de la guerre, ne se renouvellent point. Elles compensent à peine les pertes.

Quant à la grève générale elle-même, que M. Briand préconisa en 1892 et 1894 dans divers Congrès ouvriers, c'est la révolution sociale uniment. Et ce « mythe » n'a peut-être pas d'autre signification que de nous montrer comment, sous un régime parlementaire, on devient ministre.

Mais cette conception de la grève générale dans

le peuple tient à un ensemble très complexe d'impulsions inconscientes, d'idées simplistes, d'instincts aveugles, de formules naïves, presque mystiques, quasi messianites, et aussi de vigoureuses vertus, d'activité éducatrice, d'élan énergique et généreux et de volonté organique latente qui s'ignore encore. C'est ce qu'on a appelé le syndicalisme. Et ce sera le sujet de mon prochain article.

G. DEHERME.

PSYCHOTHÉRAPIE POLITIQUE

Les lecteurs de cette revue n'ignorent pas que j'ai insisté sur les avantages sociaux du tirage au sort dans bien des circonstances. Il est excellent que dans les concours les questions soient tirées au sort. Il est louable que les jurés soient désignés par le hasard sur des listes préalablement dressées. Il serait enfin admissible que telles questions courantes d'édition ou de droit public général fussent soumises à l'appréciation de groupes-échantillons de citoyens, ce qui dispenserait de mettre en branle l'énorme machine du *Referendum*, laquelle ne fait d'ailleurs pas encore partie de notre outillage politique.

Cette idée, ce spectre du tirage au sort est un excellent moyen pour juger de l'acuité du virus politique chez les passants. Plus profondément on est contaminé, plus furieusement on regimbe à l'idée que la bonne petite marmite électorale pourrait bien ne plus mijoter aussi paisiblement sur le feu de la sottise humaine. Quoi! on la renverserait cette ma-

gique chaudière d'où les sorcières de tout acabit font surgir de si merveilleuses apparitions! Il n'y aurait plus de programmes, de fusion, d'alliance, d'embrigadement, de désistement, de combinaisons, de flagorneries, de promesses, d'injures, de mensonges et de violences! En vérité, cette hypothèse ne saurait se soutenir et il faut se hâter de qualifier de « boutade d'homme d'esprit » une proposition aussi attentatoire à toutes les traditions de notre régime politique!

Ce n'est pas toutefois à ce point de vue que se place M. F. Buisson qui, dernièrement, dans *le Radical*, appréciait une comparaison, que j'avais donnée à *la Revue de psychologie sociale*, de l'état d'âme du juré et de l'état d'âme du député, le premier modeste, consciencieux, silencieux, appliqué, le second exubérant, tonitruant, arrogant et infatué de l'idée que « l'Etat c'est lui, et ses collègues ». Mon honorable contradicteur, en s'exprimant sur mon compte avec une bienveillance à laquelle je suis sensible, reconnaissait qu'il serait excellent que l'homme du scrutin politique eût les qualités morales du membre du jury judiciaire. Mais il tournait court aussitôt. On aurait pu croire qu'il allait conclure: Alors choisissons nos députés comme nous faisons de nos jurés! Pas du tout. Il se contentait comme *moyen plus pratique* de souhaiter une réforme dans les mœurs politiques des électeurs et des élus. Ce serait à mon tour de complimenter M. F. Buisson sur son « ironie aigüe ».

Laissons de côté tout ce qui sent le paradoxe. Il n'est pas question pour l'instant de tirer au sort les députés, les ministres et le président de la République. Prenons les choses comme elles sont, et comme nous

les voyons, M. Buisson et moi. Tous les deux nous regardons le souci de la réélection chez l'élu comme un véritable poison moral. J'indique un remède et même deux : la non rééligibilité des élus, et l'inamovibilité des élus, celui-ci pratique, certes, si l'autre l'est peu. M. Buisson se contente de souhaiter que l'élu « change son actuelle manière d'entendre le régime représentatif ». Lequel des deux a raison ?

Revenons au tirage au sort. Je l'avais préconisé seulement pour divers conseils ou commissions. Mon courtois adversaire englobe tout cela dans le même sourire : boutade d'homme d'esprit. Je ne saurais à nous, pauvres diables, contre la stupidité brutale certes dire du mal de l'ironie, c'est notre seule arme et méchante. Mais il n'y a pas d'ironie ici, ni aiguë, ni obtuse. Chacun avouera, par exemple, que si l'on arrive, comme il en est question, à supprimer l'inamovibilité du juge sur l'avis conforme d'un Conseil supérieur de la magistrature, il ne sera nullement indifférent que les membres de ce Conseil soient choisis par le ministre parmi les membres de la Cour de Cassation et les présidents de Cour d'Appel, ou tirés au sort dans les mêmes catégories ; dans le premier cas ce sera le pouvoir arbitraire du ministre, dans le second cas il y aura une certaine garantie pour le magistrat menacé. De quel côté penche M. Buisson ? Il serait intéressant de le savoir, et plus désirable encore, s'il était, comme je l'espère, de mon avis, qu'il le fit partager à ses collègues, dont trop ont le virus jacobin dans le sang.

Ce que je dis du Conseil supérieur de la magistrature, qui n'existe pas encore, je le dirai du Conseil supérieur de l'instruction publique qui, lui, existe (loi du 27 février 1880). On commence par organiser

une vaste assemblée, où sur soixante membres environ, neuf seulement sont choisis par le ministre. Puis on dit: Dans ce vaste Conseil il y aura une commission permanente de quinze membres que le ministre choisira. Comme c'est malin! Est-ce que M. Buisson approuve cette façon de « donner et retenir » qui exhale un délicat relent d'escobarderie?

Il serait facile de donner d'autres exemples où le tirage au sort jouerait un rôle efficace. Le Parlement lui-même ne l'emploie-t-il pas pour la composition de ses bureaux? Il se rend compte que c'est le seul moyen pratique d'accorder aux minorités une toute petite voix au chapitre. On s'en sert encore, et louablement, pour savoir par quelle lettre de l'alphabet on fera voter les députés, par quelle fraction on renouvellera une assemblée, par quelle catégorie on distribuera des billets de tribune. Pourquoi n'étendrait-on pas ces occasions de recourir au hasard, à Sa Sacrée Majesté le Hasard, disait Frédéric II, et qui comme toutes les divinités est tantôt dangereuse, tantôt salvatrice?

Le problème est trop gravé pour être, je ne dis pas résolu, mais seulement indiqué ici. Je voudrais seulement que mon honorable contradicteur m'accordât qu'il pourrait être posé, et que si tout mal politique vient d'une psychologie blâmable, contre la mauvaise psychologie elle-même, on a d'autres remèdes que les regrets, les souhaits et les « la-mort-dans-l'âme ».

Henri MAZEL.

LE SALON DES POÈTES ⁽¹⁾

M. Paul Guériot se fait du poète et de la poésie une conception bien romantique — fausse par conséquent. Croit-il que la seule construction des nuages soit de la poésie et que tout poète doive nécessairement habiter une tour d'ivoire? C'est d'ailleurs pour s'être éloignés de la vie que les poètes ont vu diminuer, d'année en année, le nombre de leurs lecteurs. Mais parce que toute une période littéraire a fait fausse route, ce n'est pas une raison pour proclamer la faillite de la poésie. Des jeunes surgissent qui, ne prenant au romantisme, au parnasse et au symbolisme que les vérités qu'ils peuvent contenir, retournent franchement vers un art humain et très simple.

Après cette première erreur (fausse conception de la poésie), M. Guériot en commet une seconde, non moins grave. Toutes les deux, d'ailleurs, s'expliquent si l'on ne considère que la poésie actuelle.

M. Guériot affirme: « *Tout le monde sait que la littérature nourrit rarement son homme.* » Qui donc en a jamais douté? Faire de la poésie un métier, voilà une pensée que, seuls, peuvent avoir des arrivistes! Non, le poète ne doit pas trafiquer de son génie ou de son talent. S'il est pauvre, il n'a qu'à exercer un métier manuel. Ses mains seules doivent vêtir et nourrir son corps. La poésie qui se trouve en lui, il doit la donner et non la vendre; autrement il se prostitue.

Nos classiques ont rarement cherché la fortune par les lettres. Il ne faudrait cependant pas faire dater la littérature du romantisme!

(1) A propos de l'article de M. Paul Guériot, paru, sous ce titre, dans *La Coopération des Idées*, du 1^{er} Mars 1908.

Que M. Guériot se tranquillise: Le Salon des Poètes n'encouragera pas de faux talents. Le clerc de notaire versificateur finit toujours, trente ans passés, par rédiger des actes de vente!

Jean-Marc BERNARD.

RÉPONSE

On a lu l'article de M. Paul Guériot. Il se défend lui-même. Ce que dit M. Jean-Marc Bernard ne peut que justifier toutes nos inquiétudes.

Notre correspondant déclare: «Le poète doit donner sa poésie et non la vendre, autrement il se prostitue». C'est dire que tous ceux qui vivent de leur travail ou de leur pensée se prostituent. Mais le penseur qui vit de ses écrits, ce n'est pas sa philosophie qu'il vend, c'est son travail pour la formuler et celui dont il nous dispense pour la chercher nous-mêmes. De même le poète.

Il ne s'agit pas de ce que nous imaginons, mais de la réalité, — et il est bien vrai que beaucoup de jeunes gens, lauréats d'académies de villages, grands hommes de cénacles, en arrivent à mépriser les humbles tâches, utiles à la collectivité, qui les eussent fait vivre dignement, pour s'acharner à aligner des lignes inégales que personne ne lira, — et il est exact aussi qu'ils viennent augmenter, à Paris, le nombre des ratés aigris.

Il y a aussi un autre côté de la question que n'a pas envisagé notre ami Guériot. La manie littéraire développe outre mesure la vanité imbécile des jeunes niais. Jamais on n'a si peu lu et jamais on n'a tant

écrit. Il viendra un temps, je l'espère, où l'opinion publique se reprenant, tous ces scribomanes inutiles à eux-mêmes et aux autres, et nocifs, seront considérés comme des malfaiteurs publics.

Le poète, le poète! c'est presque toujours le sot vaniteux que je viens de dire, c'est souvent le paresseux, l'impuissant, qui prend prétexte de son génie méconnu pour se refuser à l'effort viril, au primordial devoir du travail social, à l'acceptation de la discipline nécessaire. En vérité, il est temps de n'être plus dupe de ces simulateurs.

Mais le vrai poète? — Il y en a dix par siècle, et cela suffit. Ceux-là n'ont pas besoin de « Salon » pour attirer notre attention.

Le « Salon des Poètes » et sans doute tous les « Salons » sont une mauvaise œuvre sociale. Qu'on me permette de terminer par un mot d'artiste, Degas, je crois: « Il faut, systématiquement, décourager les arts », — ce qui sera une manière d'encourager ce qui doit être encouragé: le travail social.

G. DEHERME.

Revue des Opinions des Faits et des Idées

L'ALCOOLISME EN NORMANDIE.

D'un journal normand, le *Lexovien* :

Dans un canton du Calvados de 6,545 habitants, on compte en une année 75 naissances et 295 morts, 60 mariages et 118 filles-mères; sur 124 conscrits, 31 sont reconnus bons pour le service, 81 ajournés et 12 ré-

formés; dans ce canton on trouve un débit pour 18 maisons.

» Le jury de Rouen a déclaré dans son rapport qu'un tiers des crimes étaient dus aux excitations de l'alcool. L'asile départemental a reçu l'an dernier un chiffre d'enfants idiots de 30 pour cent supérieur à celui de 1895. »

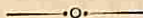
*L'UNION PAR
CONSENTEMENT D'UN SEUL.*

Puisque nous en serons bientôt au divorce par consentement d'un seul, M. Mortimer, dans *l'Occident*, se demande pourquoi nous n'irions pas jusqu'à l'union par consentement d'un seul. Pourquoi, en effet?

PAR TOUS.



Les Livres qui font penser



Vingt-cinq années de vie littéraire. pages choisies de Maurice BARRÈS, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 4, rue Madame). — On voudrait ne pas tant recommander ce recueil de pages choisies, pour ne pas distraire de l'œuvre complète, si ce n'était là, vraiment par l'étude qui l'introduit de M. Henri Brémond et le soin avec lequel il fut composé, un ouvrage distinct, très propre à faire entendre la somptueuse pensée et à faire sentir l'exquise sensibilité de cet auteur.

Il y a quelque dix ans, M. Maurice Barrès m'écrivait qu'il allait au positivisme. On connaîtra à la lecture de ces pages combien il est positiviste, et avec quelle profondeur.

Pour beaucoup de Français qui s'en tiennent à un titre de livre, l'auteur de la trilogie du *Culte du moi*

est resté un égotiste. Lui-même reconnaît qu'il fut un « fameux individualiste ».

Mais voyez comme il s'est repris en se donnant à ce qui anime : « Ayant longuement creusé l'idée du « Moi » avec la seule méthode des poètes et des mystiques, par l'observation intérieure, je descendis parmi des sables sans résistance jusqu'à trouver au fond et pour support la collectivité. Les étapes de cet acheminement, je les ai franchies dans la solitude morale. J'ai vécu les divers instants d'une conscience qui se forme. Ici l'école ne m'aida point. Je dois tout à cette logique supérieure d'un arbre cherchant la lumière et cédant avec une sincérité parfaite à sa nécessité intérieure. Je proclame que, si je possède l'élément le plus intime et le plus noble de l'organisation sociale, à savoir le sentiment vivant de l'intérêt général, c'est pour avoir constaté que le « Moi », soumis à l'analyse un peu sérieusement, s'anéantit et ne laisse que la société dont il est l'éphémère produit.

« Voilà déjà qui nous rabat l'orgueil individuel. Le « Moi » s'anéantit sous nos regards d'une manière plus terrifiante encore si nous distinguons notre automatisme. Quelque chose d'éternel gît en nous dont nous n'avons que l'usufruit, mais cette jouissance même est réglée par les morts. Tous les maîtres qui nous ont précédés et que j'ai tant aimés, et non seulement les Hugo, les Michelet, même ceux qui font transition, les Taine et les Renan, croyaient à une raison indépendante existant en chacun de nous et qui nous permet d'approcher la vérité. L'individu, son intelligence, sa faculté de saisir les lois de l'Univers ! Il faut en rabattre. Nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous. Elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques. Selon le milieu où nous sommes plongés, nous élaborons des jugements et des raisonnements. Il n'y a pas d'idées personnelles : les idées même les plus rares, les juge-

ments même les plus abstraits, les sophismes de la métaphysique la plus infatuée, sont des façons de sentir générales et apparaissent nécessairement chez tous les êtres de même organisme assiégés par les mêmes images. Notre raison, cette reine enchaînée, nous oblige à placer nos pas sur les pas de nos prédécesseurs.

« Dans cet excès d'humiliation, une magnifique douceur nous apaise, nous persuade d'accepter nos esclavages : c'est, si l'on veut bien comprendre, que nous sommes le prolongement et la continuité de nos pères et mères.

« C'est peu de dire que les morts pensent et parlent par nous : toute la suite des descendants ne fait qu'un même être...

« De cette conscience, quelles conséquences dans tous les ordres il tirera ! Quelle acceptation ! Vous l'entrevoiez. C'est tout un vertige délicieux où l'individu se défait pour se ressaisir dans la famille, dans la race, dans la nation, dans des milliers d'années que n'annule pas le tombeau...

« Chacun de nos actes qui dément notre terre et nos morts nous enfonce dans un mensonge qui nous stérilise. Comment ne serait-ce point ainsi ? En eux, je vivais depuis les commencements de l'être, et des conditions qui soutinrent ma vie obscure à travers les siècles, qui me prédestinèrent, me renseignent assurément mieux que les expériences où mon caprice a pu m'aventurer depuis une trentaine d'années. »

Mais M. Maurice Barrès n'aurait pas retrouvé le support de sa race s'il n'avait pas été guidé par un positivisme spontané. Il ne fut égotiste que pour nous instruire des ressources de notre sensibilité. Ne rien exiger des autres pour soi-même, c'est déjà se préparer au service du collectif. De même, dans ses attendrissements, il n'y eut jamais rien de morbide : il cultiva l'héroïsme. Toujours, il nous conseilla l'admiration, et de l'exalter.

Hier, M. Jaurès disait à la Chambre que l'art de Maurice Barrès est un étang mélancolique et trouble. A une image on peut répondre par une image et dire qu'il y a des étangs mélancoliques où la vie se crée au fond depuis toujours et d'éphémères torrents qui, malgré leur fracas, ne sont que stériles et dévastateurs. Où est la vie? Si Barrès se rattache au passé, s'il se relie à ses morts, c'est qu'il a le goût des réalités qui constituent la vie. L'avenir qui se sépare de ce qui le peut former, c'est le néant, et l'éloquence de Jaurès s'enfle de ce néant. Au contraire, c'est aimer la vie qui est, qu'ils nous ont faite, que de vénérer les morts, et c'est rendre aussi féconde qu'il est possible la minute qu'on ajoute aux siècles écoulés que de suivre leur expérience. Il ne suffit pas de clamer: la vie! la vie! — il faut vivre. Et vivre le plus intensément, créer le plus sûrement, c'est continuer les morts dans le sillon de nos destinées. «Le problème, dit M. Barrès, n'est point pour l'individu et pour la nation de se créer tels qu'ils voudraient être, (oh! l'impossible besogne!) mais de se conserver tels que les siècles les prédestinèrent.»

On a cru voir en M. Maurice Barrès je ne sais quel dilettante dédaigneux et froid, s'isolant de l'action. Pourtant, s'il contient son émotion pour ne pas donner prise aux «barbares», et aussi pour la régler, il n'y a pas d'écrivain plus vibrant et plus humain. «Rien d'odieux comme le polygraphe qui touche à tous les sujets, dit-il. Et sans reviser les éruditions d'un auteur, je le dis superficiel dès l'instant que je ne sens point sous ses phrases une émotion en profondeur. Toute véritable sincérité s'accompagne d'un frémissement. Si l'écrivain ne m'apparaît point en quelque mesure comme un poète, c'est qu'il ne me dit point sa vérité.»

Et par là son positivisme s'élargit et s'approfondit. Il est plus positiviste que beaucoup de ceux qui font

confession de cette religion. Il l'est de toute l'âme, il l'est par tempérament. Comte eût aimé le disciple qui écrivit : « Quelques-uns de nous se croient l'âme très cultivée quand ils ne sont que très encombrés ». Et encore : « L'intelligence, quelle petite chose à la surface de nous-mêmes ! » — « La meilleure dialectique et les plus complètes démonstrations ne sauraient pas me fixer. Il faut que mon cœur soit spontanément rempli d'un grand respect joint à de l'amour. » Et voici le relativisme essentiel : « Qu'est-ce que la vérité ? — Ce n'est point des choses à savoir, c'est de trouver un certain point, un point unique, celui-là, nul autre, d'où toutes choses nous apparaissent avec des proportions vraies ».

Quand on a le goût des réalités, le sens de la vie possible, on veut l'ordre, et d'abord en soi-même. « Pour vaincre la vie et pour triompher du découragement, dit Maurice Barrès, il faut régler la culture de nos sentiments et de nos pensées. Il s'agit de concevoir une sage économie de nos forces, d'organiser notre énergie et de sortir d'un désordre barbare pour l'accomplissement de notre destin. De là le choix systématique des images que je propose à un jeune Français. La France a construit une tradition qu'il faut maintenir et développer, et ce soin suffirait presque à donner un sens à notre activité ; mais, surtout, cette tradition est faite de mœurs, de délicatesses, d'expériences préalables les plus propres à nous protéger et à faire digue contre les brutales poussées de la vie, qui est une inventrice, jamais lasse, de douleurs. Dans nos rapports avec l'univers, si nous refusons toute contrainte pour suivre nos impulsions et les circonstances, nous éprouverons plus d'hostilités que d'amitiés. Ce sera tôt fait de notre dégradation. A sortir des sentiments polis que nous préparèrent nos pères, nous rencontrerons les Furies plutôt que les Déesses. L'Honneur, comme dans Corneille, l'Amour, comme dans Racine, la Contemplation, telle que les campagnes françaises la propo-

sent, voilà, selon mon jugement, la noble et la seule féconde discipline qu'il nous faut hardiment élire.»

Enfin, on jugera que M. Maurice Barrès est définitivement positiviste par cette dernière pensée que je citerai: «Pour un certain nombre de personnes le surnaturel est déchu. Leur piété qui veut un objet n'en trouve pas dans les cieux. J'ai ramené ma piété du ciel sur la terre, sur la terre de mes morts.»

Le magnifique écrivain qu'est Maurice Barrès n'est plus contesté que par quelques béotiens sectaires qui n'en sont plus à redouter le ridicule, le subtil psychologue est apprécié comme il sied par tous les esprits délicats: j'ai cru devoir m'en tenir à l'éveilleur des énergies et l'organisateur des volontés qu'il s'affirme être de plus en plus. Mais on trouvera dans ce florilège tous les parfums et les nuances de l'esprit qu'on aime chez l'auteur du *Jardin de Bérénice*.

Paul Bourget, sociologue. par TANCRÈDE DE VISAN, 1 fr. (Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes). — On pouvait pressentir Paul Bourget, sociologue, dans *le Disciple, Outre-Mer*; mais il ne s'est affirmé nettement que dans *l'Etape*. Depuis, l'éminent écrivain nous a donné *Un divorce, l'Emigré*, et il est permis d'espérer que la série n'est pas close. Voilà une évolution intéressante! Et M. Tancrède de Visan, en bon critique, l'étudie avec une intelligence que double la sympathie.

M. Paul Bourget a une méthode qu'il applique à des fins sociales. Prenons *l'Etape*, par exemple, puisque c'est l'ouvrage dont j'aurais lieu de me plaindre personnellement. «Une éducation adaptée selon chaque type de l'échelle sociale, dit M. de Visan, permettant à l'homme de se développer sur *place* sans se déclasser, centuplerait le nombre d'énergies dont a besoin la France en permettant à chacun de donner dans sa sphère son maximum d'effort. C'est, je crois, l'idée

LA COOPÉRATION DES IDÉES

fondamentale de *l'Etape*. On a beaucoup reproché à M. Bourget de manquer de « charité intellectuelle ». Or, déclare M. Bourget, « qui dit charité suppose richesse d'un côté et pauvreté de l'autre ». Mais « où est la richesse d'esprit, entre un étudiant en lettres ou en droit qui sort du Lycée, chétif apprenti en haute culture, mal frotté de livres et un bon ouvrier d'art, un menuisier, par exemple, dont le goût déjà exquis s'est formé à travailler d'après les chefs-d'œuvre d'un Riesener ou d'un Eben? Un électricien ou un mécanicien qui sait parfaitement son métier et ne fait qu'un avec ses outils, a-t-il un présent à recevoir d'un bachelier, en qui fermentent de vagues idées générales, résultat d'une culture étrangère à sa personne et toutes adventices et greffées. » On voit bien, par là, que M. Paul Bourget n'a pas la haine du peuple. Et s'il est monarchiste, c'est que sa méthode l'a conduit à reconnaître « l'excellence de la monarchie à fabriquer des personnalités fortes ». Je ne crois pas que toutes les épreuves qui permettent de conclure contre la démocratie aient été faites loyalement; mais on ne saurait contester que M. Bourget s'appuie sur des faits quand il nous dit: « De nos jours, après un siècle de constantes réformes, où nos institutions ont été sans cesse maniées et remaniées, de quoi se lamentent tous les partis? Du manque absolu de ces personnalités. Nous sommes dans un âge d'individualisme effréné, et cet âge ne produit plus d'individus. C'est la preuve saisissante qu'à travers toutes leurs erreurs nos aïeux observaient une grande vérité vitale et que nous le méconnaissions... Et cette vérité consistait dans l'observation, par les couches profondes du pays, des lois essentielles de la famille. »

M. de Visan nous a montré que la méthode de M. Bourget est purement scientifique. Les idéologues imaginent et créent une Constitution, « M. Bourget reconnaît les bienfaits d'une autre Constitution qui fut pra-

tiquée avant d'être formulée. Il ne construit rien, il constate, il juge l'arbre à ses fruits, un principe d'après ses conséquences... Reprenant les termes mêmes que notre auteur applique à Balzac, nous dirons que le monarchisme de M. Bourget «est né d'une vision réaliste de la nature sociale, comme son catholicisme est né d'une vision réaliste de la nature morale.»

Ce n'est pas que dans l'œuvre sociologique de M. Paul Bourget on ne puisse relever parfois, dans les détails, du parti pris, et notamment dans *l'Etape*; mais l'ensemble est d'une grande puissance, et il n'est pas d'enseignement plus nécessaire que celui que donne *Un divorce* au théâtre, puisque c'est au théâtre que se fait aujourd'hui l'éducation des Français.

Un Episode. par Daniel HALÉVY, 2 fr. (Cahiers de la Quinzaine, 8, rue de la Sorbonne). — On a beaucoup écrit sur les Universités populaires. On écrira encore. Peut-être eût-il mieux valu m'aider franchement à en constituer une d'après le type que j'avais fixé. L'expérience eût été décisive. Il n'y a eu que de maladroites ébauches...

Et voici encore un conte joliment écrit.

Il s'agit d'un ouvrier, anarchiste, à qui une pseudo-Université populaire a donné le goût des poètes décadents, et le mépris de sa condition. Il finit par se tuer dans une misérable chambre d'hôtel, parce que «sa vie ne peut pas être belle». Mais était-ce là le propos de l'Université populaire? J'ai connu des ouvriers qui ont été anarchistes, qui ont lu les poètes maudits et d'autres, et dont la pensée est restée claire et la conduite réglée. On a connu aussi des bacheliers qui n'y ont pas résisté. Il y a eu Emile Henry. Alors?...

Au surplus, M. Daniel Halévy nous dit que son héros est scrofuleux, qu'il avait été un enfant songeur et solitaire, avec des humeurs singulières. C'est d'une louable sincérité d'écrivain; mais cela enlève à sa

thèse — s'il en a une — toute la force qu'elle paraissait avoir. S'il était resté anarchiste, ce dégénéré aurait lancé une bombe; devenu décadent, il s'est tué: les poètes ni l'Université populaire n'y sont pour rien.

M. Daniel Halévy a pourtant voulu prouver quelque chose. Son conte n'est pas que littérature. Et ce qu'il a voulu prouver, évidemment, c'est que l'enseignement de l'Université populaire avait été mal conçu, mal ordonné, et en somme dangereux pour les esprits insuffisamment préparés à qui il était destiné. Comme tous les intellectuels, il n'a pu voir dans la Maison de vie que j'avais essayé de fonder qu'une médiocre succursale de la Sorbonne.

Lamennais. Sa vie et ses doctrines. par l'abbé Charles BOUTARD, 5 fr. (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Le premier volume de cet ouvrage considérable nous parlait de « la renaissance de l'Ultramontanisme, de 1782 à 1828 », ce deuxième volume traite du « catholicisme libéral, de 1828 à 1834 ». Lamennais a fortement marqué dans ces deux mouvements; car c'est une grande figure d'orgueil que l'homme qui avait rêvé d'être le « Loyola de son siècle ».

Dans la première phase de son ultramontanisme, il avait tenté de créer une « monarchie théocratique », dans cette phase de libéralisme, il pensera à susciter une « théocratie républicaine ».

Il a échoué encore. Mais, « si le temps n'a pas réalisé toutes les espérances de Lamennais, dit M. l'abbé Boutard, il a du moins mis en lumière la justesse de ses vues. Détacher le libéralisme de la révolution et la religion de la politique; démontrer à la philosophie rationaliste la fausseté de ses déclarations, et lui en faire sentir le danger; associer dans une même œuvre de restauration sociale tous les hommes d'ordre et de liberté, les amener à se rapprocher de l'Eglise et à

reconnaître dans son autorité une force régulatrice indispensable à la démocratie; préparer enfin, pour des jours plus heureux, le libre retour des esprits à l'unité de croyances, d'où l'accord renaîtrait entre la société religieuse et la société politique, tel est le programme que l'admirable penseur traçait au catholicisme, dès la première période du XIX^e siècle. Ce programme, il l'avait lui-même résumé en un mot. « On tremble, disait-il, devant le libéralisme; eh bien, catholicisez-le. » Bientôt il complètera sa formule en ajoutant: Et pour « catholiciser » le libéralisme, « libéralisez » le catholicisme. Ceci était de trop ».

Lamennais, après la brillante campagne de *l'Avenir* qu'il avait menée avec Lacordaire et Montalembert, dut cesser la publication de son journal, et sa doctrine fut condamnée par le Pape Grégoire XVI. Il se soumit d'abord; mais, trois mois après, il fit paraître ses *Paroles d'un Croyant*. C'était la rupture définitive avec l'Eglise.

« L'ultramontanisme de Lamennais, dit l'auteur, avait toujours eu un caractère plus politique que théologique. A l'étudier de près, il apparaît comme une sorte d'impérialisme, d'ordre religieux, tendant à supprimer les souverainetés intermédiaires, et surtout indépendantes, pour ne laisser subsister que la seule souveraineté du Pontife romain. On sait quel était l'idéal social du fondateur de *l'Avenir*: une République universelle, avec, à sa tête, le Pape. Il méditait depuis longtemps de faire concourir à la réalisation de cet idéal les forces de la démocratie, en unissant dans une étroite alliance l'Eglise et le peuple. C'est au Vicaire de Jésus-Christ, que, dans l'accomplissement de son vaste rêve, il avait assigné, bien entendu, le premier rôle. Du Vatican devait partir le signal d'une révolution pacifique, d'un affranchissement universel. Mais le Vatican était resté muet... »

N'ayant pu faire du catholicisme une puissance bien-

faisante universelle, Lamennais se donnera désormais à la démocratie, au peuple, « seul dépositaire du principe de vie qui ranimera le monde mourant ».

Ce sera sans doute la matière d'un troisième volume, « le démocratisme social, de 1834 à 1854 ».

Ainsi nous aurons une étude parfaite sur Lamennais, un des personnages les plus troublants et les plus troublés du XIX^e siècle.

Les Vagabonds, par le Dr MARIE et R. MEUNIER, 4 fr. (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot). — L'état grégaire, errant, fut la condition de l'homme primitif. Les chasseurs, les pasteurs sont nécessairement des nomades. L'agriculture elle-même n'institue l'état sédentaire qu'assez tard. D'abord, l'agriculteur ne pratique que la monoculture, avec la jachère. Pour débrousser, il ne connaît pas d'autre procédé que l'incendie. Il lui faut donc de vastes espaces, et se déplacer périodiquement pour laisser reposer les terres épuisées. Puis, il lui faut razzier pour se procurer des esclaves, ou fuir devant les plus forts pour n'être pas razzie à son tour. Où il est, tout est à craindre, les choses et les hommes : il suffit d'un entraîneur éloquent pour le déterminer aux exodes vers les terres promises...

Mais on entend bien que ce vagabondage ancestral ne ressemble guère à celui dont il s'agit ici. Les auteurs ont raison de se refuser à voir dans le vagabond actuel un atavique. Et, au surplus, il n'y a pas qu'une sorte de vagabonds. On peut même dire qu'il y en a autant que d'individus. Il en est d'origine économique et sociale, il en est d'origine ethnique ; mais la grande généralité est certainement d'origine morbide. La plupart de ces inadaptés sont des inadaptables-nés. Il y a peu de chose à faire. Les plus dures répressions se sont montrées impuissantes. Pour l'infirme, le vieillard, l'enfant, d'ailleurs inoffensifs, il importe d'organiser un système d'assistance efficace, qui supplée

la famille en attendant qu'un régime organique parvienne à la reconstituer. Quant aux chômeurs, c'est aux syndicats à en diminuer le nombre par une organisation positive du travail ou à en pallier les souffrances par la généralisation du *viaticum*. « Aux uns comme aux autres, disent les auteurs, à ceux qui n'ont pas de travail, à ceux qui n'en peuvent accomplir par l'effet de l'âge, d'une infirmité ou d'un trouble mental, la société doit l'assistance et le relèvement, comme elle doit l'éducation préservatrice et la médicopédagogie salvatrice aux anormaux que des classes spéciales ou des instituts professionnels particuliers doivent recueillir et adapter à la vie sociale. »

Ce sont ceux-ci qui sont les plus nombreux. C'est dire, avec les auteurs, que « l'inadaptation sociale des vagabonds est en dernière analyse d'origine psychologique et souvent psychopathologique, et que les vagabonds sont essentiellement des inadaptés par instabilité psycho-motrice. »

On ne saurait donc considérer le vagabondage comme un délit. Et pourtant, il est un danger, (les crimes imputables aux chemineaux ne laissent point d'être inquiétants), à tout le moins il est un désordre. Que faire? L'assistance, aux malheureux, l'aide aux chômeurs, même l'éducation des enfants anormaux, ce ne sont que des expédients. Dans la corporation, il n'y a pas de chômage individuel; dans la famille, il n'y a pas de sans-pain; dans l'ordre général, qui est fait du groupement de toutes ces solidarités vivantes, il y a moins de psychopathies. C'est donc dans cet ordre qu'est le plus sûr remède au vagabondage évitable, comme à toutes les maladies sociales que produit l'anarchie.

Notions d'hygiène médicale. par le Dr J. MASURENIER, 2 fr. (E. Cornély, éd., 101, rue Vaugirard).— Comme le dit M. Gabriel Séailles dans son intéressante

préface, ce petit livre s'adresse à tout le monde, «aussi bien aux pères et aux mères de famille qu'aux jeunes gens et aux jeunes filles, au villageois qu'au citadin, aux élèves de nos lycées qu'aux élèves de nos écoles primaires». Les chapitres indiquent les matières qui sont traitées dans cet ouvrage: les maladies infectieuses, les principales maladies infectieuses épidémiques, la lutte contre les maladies épidémiques, la tuberculose, applications de la microbiologie à la chirurgie, traitement des plaies, l'atmosphère, l'eau, les boissons, les aliments, l'habitation, l'hygiène corporelle, les vêtements, les exercices physiques, la puériculture, les maladies des enfants, hygiène des malades.

L'art et la propriété. par Vincent CARLIER (Michalon, éd., 26, rue Monsieur-le-Prince). — L'auteur est député socialiste, et il s'efforce de nous démontrer dans ces dialogues que le régime de la propriété individuelle est nuisible à l'art.

Quelques causeries d'astronomie. par Emile Weill, 3 fr. 50 (E. Cornély, éd., 101, rue Vaugirard). L'auteur a réuni dans ce volume, avec 77 illustrations, des causeries faites à des auditoires populaires.

G. DEHERME.

Nous avons reçu:

L'arène aux crucifiés. par Ludovic GARNICA DE LA CRUZ, 3 fr. 50 (Sansot, éd., 7, rue de l'Eperon).

Mystères et aventures, par Conan DOYLE 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Plusieurs récits émouvants de la même veine que les *Sherlock Holmes* qui ont fait la notoriété de Conan Doyle. La traduction est d'Albert Savine.

Le Directeur-Gérant: G. DEHERME.

TOULON. — IMP. P. TISSOT.

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

Marcel RIVIÈRE

PARIS — 30, Rue Jacob (6^e Arr.)

GRAND ASSORTIMENT D'OUVRAGES

d'Économie Politique, de Sociologie, de Philosophie

Finances — Impôts — Banques — Bourse

Question monétaire — Administration — Enseignement

Travaux public — Commerce

Douanes - Marine - Transports - Colonies - Economie rurale

Régime pénitentiaire, etc.

Statistique, Démographie, Population

Questions ouvrières : Mutualité, Prévoyance, Assistance,
Hygiène

DOCUMENTS OFFICIELS ET PARLEMENTAIRES

Publications des Ministères, de l'Office du Travail et du Conseil
supérieur du Travail

Projets de loi, Propositions et Rapports

DÉPOSÉS A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

*Le classement méthodique et l'organisation de notre librairie nous per-
mettent d'offrir ou de soumettre immédiatement quantité d'ouvrages, de
livres et de documents parlementaires sur une question déterminée.
Nous nous chargeons de rechercher les discussions aux Chambres et les
aux préparatoires d'une loi.*

VENTE PAR FASCICULES SÉPARÉS

DES

LOIS et DÉCRETS promulgués depuis 1794

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

BIBLIOTHÈQUE

DE

Philosophie Expérimentale

Dirigée par le professeur E. PEILLAUBE

VOLUMES PARUS :

I. **Le Psychisme inférieur**, par le Dr J. Grasset, professeur de clinique-médicale à l'Université de Montpellier, 1 vol. in-8, de 510 pages, broché 9 francs, relié... 40 fr. 50

II. **La Théorie physique**, son objet et sa structure par M. Dunem, professeur de Physique théorique à la Faculté des sciences de Bordeaux, 1 vol. in-8 de 450 pages, broché 8 francs, relié... 9 fr. 50

III. **Dieu. L'Expérience en métaphysique**, par Xavier Moissant, 1 vol. in-8 de xiii — 300 pages, broché 7 francs, relié 8 fr. 50

IV. **Principes de linguistique psychologique**. Essais de synthèse, par Yan Ginnekin, docteur de l'Université de Leyde, 1 volume in-8, broché 12 francs, relié... 43 fr. 50

VOLUMES A PARAÎTRE :

La Psychologie, par W. James.

Les Images. Essai sur la mémoire et l'Imagination, par E. Peillaube, professeur à l'Institut Catholique de Paris, directeur de la Revue de Philosophie.

Cournot et la Philosophie des Sciences, par M. F. Mentré, professeur à l'École des Roches.

L'activité biologique, par M. P. Vignon, du Laboratoire de Zoologie à la Sorbonne.

La Psychologie de la main, par M. N. Vaschide, Directeur-adjoint du Laboratoire de Psychologie pathologique à l'École pratique des Hautes-Études.

BIBLIOTHÈQUE

DES

Sciences Politiques et Sociales

VOLUMES PARUS :

La journée de huit heures, par Marcel Lecoq, docteur en droit ès-sciences politiques et économiques, 1 volume in-16 broché... 2 fr.

L'avenir économique du Japon, par A. Vialatte, professeur à l'École des Sciences politiques, 1 vol. in-16 broché... 2 fr.

Le Commerce international, par G. Lecarpentier, avocat à la Cour d'appel, 1 vol. in-16 broché... 2 fr.

La Révolution sociale, par Karl Kautsky, 1 vol. in-16 broché... 2 fr.

POUR PARAÎTRE :

L'Arbitrage international, par Gidel, chargé de cours à l'Université de Grenoble, 1 vol.

La Législation ouvrière en Allemagne, par A. Hahn, avocat, 1 vol.

Cours d'économie politique, professé au Collège libre des Sciences sociales, par Ghio, 3 vol.

Les employés. Leurs besoins, leur fonction économique, leur activité sociale, par E. Delivet, 4 vol.

La Haute-Italie politique et sociale, par de Saint-Cyr, 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE

D'ADMINISTRATION et de DROIT USUEL

Guide pratique en matière d'accidents de travail, par Poidvin, sous inspecteur d'enregistrement, 1 vol. in-16 de 210 pages... 2 fr.

Manuel du candidat aux fonctions coloniales, par Maupasset, 1 vol. in-16 de 240 pages... 2 fr.

Manuel pratique des Syndicats professionnels, associations et syndicats agricoles, 1 vol. in-16... 2 fr.

La Législation sur le mouillage et le sucrage des vins, 1 vol. in-16 de 325 pages... 3 fr. 50